



CSE ORDINAIRE
Du 18/12/2025

Debrief # CSE

"DELOGEMENT" ARRAS SCHUMAN

La CFDT, sur le dossier de relogement d'Arras Schuman, salue les actions rectificatives réalisées par la Direction Régionale, qui font suite aux demandes de la CFDT et celles préconisées par la CSSCT.

Certes les demandes concernant le site de Symphorine ont été entendues pour nombre d'entre elles. Mais pour le relogement des agents d'Arras Schuman au sein de l'aile de la Direction Départementale, les constats montrent que la situation reste préoccupante, pour l'aménagement technique, l'adaptation du matériel et les RPS.

Des solutions restent à trouver :

- Pour les conditions d'exercices des métiers : des cloisons trop fines conduisent à des nuisances sonores tant pour la Direction Départementale que pour les agents de la Direction Régionale ou la plateforme CRE et ses conditions d'activités téléphoniques,
- Des métiers sensibles comme le service Fraude par exemple, doivent bénéficier d'un bureau fermé dans le respect de la confidentialité des données traitées. On peut aussi citer les services de la médiation.
- Des parking d'une capacité insuffisante. Même si la Direction se veut rassurante sur le nombre de places réservées aux salariés et aux usagers, La CFDT a demandé une clarification sur la situation du parking tiers. Car même si, pour le moment, ce parking est "utilisable". La question est de savoir pour combien de temps encore ? « Chat échaudé, craint l'eau chaude ». Les promesses ou les vérités d'un jour peuvent être différentes demain, comme le montre l'exemple d'une agence de la métropole Lilloise, qui utilisait un parking privé jusqu'à ce que son propriétaire ne décide d'y mettre une barrière !

La CFDT note aussi un sous-dimensionnement des espaces de travail avec une non prise en compte de l'alerte des CDD, non retenus pour le calcul du relogement d'Arras Schuman.

Ce qui induit une réponse insuffisante et qui crée pour la CFDT, sur le respect de l'Accord télétravail, des inquiétudes, relayées en réunion d'Agence, sur les jours de télétravail accordés aux agents, pour permettre une organisation locale plus souple pour faire face au relogement !

La CFDT a demandé le respect des vœux formulés par nos collègues.

S'appuyant sur nos visites et nos échanges et pour toutes ces raisons, la CFDT n'approuve pas les conditions de relogement des agents d'Arras Schuman.



CSE ORDINAIRE
Du 18/12/2025

Debrief # CSE

Indemnités Repas

Dans le cadre du remboursement des frais de restauration, **à partir du 1er janvier 2026**, les montants pris en charge par l'établissement sur les frais de repas passent à **21 €** pour le midi et à **25 €** pour le repas du soir.



Bienvenue à notre nouvelle RP Somme

Bienvenue à **Audrey FROIDURE**, conseillère à Amiens Gare, notre nouvelle Représentante de Proximité pour la Somme.



Propositions ASC

Ce mois-ci, la commission ASC vous propose :

- **des bals :**
 - Bal du Printemps
 - Bal du Sporting
- **des séjours :**
 - Belle Dune du 25 au 28 septembre 2026
 - Center Parc, Lac de l'Ailette du 25 au 28 septembre 2026
 - Deauville du 18 au 19 avril 2026
- **des spectacles :**
 - Dirty Dancing le 8/04/26 au Zénith de Lille
 - Paname Comédie le 5/04/26 au Théâtre Sébastopol de Lille

EPA 2026 RENOVE

L'établissement a souhaité une simplification de l'EPA suite à un constat :

L'EPA relève plus du remplissage d'un document administratif que d'un véritable échange. Aujourd'hui, seul l'article 20.4 de la CCN ou le PAP sont réellement identifiés et utilisés et le descriptif des activités n'est souvent qu'un "copié/collé" des années antérieures.

L'évolution aura donc pour but de :

- favoriser un échange réel et constructif,
- produire des données exploitables.

Le descriptif d'activités est supprimé de l'EPA mais restera à disposition **pour une actualisation tout au long de l'année.**

Le questionnaire "RETRAITE" est retiré de l'EPA car ne concerne pas tous les agents.

Les champs Qualité de Vie et Conditions de Travail sont regroupés pour mieux prendre en compte l'échange.

La remontée des formations se fera essentiellement sur le portail SIRHUS ou sur l'ACADEMIE FRANCE TRAVAIL.

La partie sur l'autodiagnostic et le développement de compétence sont simplifiés pour permettre un échange libre.

Prochaine campagne EPA : du 2 FEVRIER au 30 AVRIL sans jouer les prolongations !!!!





CSE ORDINAIRE
DU 18/12/2025

Debrief # CSE

Sébastien BALDINU votre Représentant Syndical au CSE

Vos élus CSE :

Barbara LENGLET
Mélanie POSTEL
Anne CARLIER
Catherine LALIBERTE
Christine JOLY
Valérie CAILLAUX
David VERSCHAEVE
Yannick DECROIX
Karim CHERBI
Christophe CLIN



Vous souhaitent un joyeux Noël et de très bonnes fêtes
de fin d'année.

Si vous avez des questions, des remarques,
contactez-nous

LA CFDT, à vos côtés, reste à votre écoute

Votre prochain CSE, le 29 Janvier 2026

